

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 3. — Juillet-Août 1928

SOMMAIRE

RÉUNIONS D'OCTOBRE-NOVEMBRE

I. Association des Anciennes Elèves

1. Réunions du Conseil du 29 juin.
2. Concert de la Chorale.
3. Examens.
4. Mariages. — Fiançailles. — Naissances. — Décès.
5. Nouveaux Membres de l'Association.
6. Changements d'adresse.
7. Accusé de réception de cotisations.
8. Bibliothèque.
9. Offres d'emploi.

II. Société de Bienfaisance

1. Les vacances de 1928.
 2. Promenade des enfants.
 3. La prochaine Vente de Décembre.
 4. Vestiaire.
-
-

PUBLICITÉ

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

Tarif des annonces :

75 francs par page.

50 francs par 1/2 page.

25 francs par 1/4 de page.

S'adresser pour la publicité à Mme DELZANT, secrétaire de l'A., 39, avenue de Breteuil, 7°.

Réunions d'Octobre-Novembre

Judi 11 octobre. Réception des Enfants envoyés en vacances de 3 à 5 heures.

A 5 heures, Réunion de Bienfaisance.

Judi 8 novembre, à 5 heures, Réunion de Bienfaisance et préparation de la Vente.

Nous prions instamment nos Anciens Professeurs et le plus grand nombre possible d'Anciennes Elèves de participer à l'organisation du Comptoir des Anciens Professeurs et des Anciennes Elèves et de faire connaître le plus tôt possible à Mme H. Weil, 2, rue de la Muette, dans quelle mesure et sous quelle forme elles peuvent apporter leur concours.

Dimanche 14 octobre, à 2 h. 1/2, Cercle Amical.

Le 2° dimanche de novembre coïncidant avec le 11 novembre, Fête de la Victoire, la date de la Réunion du Cercle Amical sera fixée ultérieurement.

Association des Anciennes Élèves

Réunion du Conseil du 29 juin

Le Conseil de l'A. s'est réuni pour la dernière fois, tout à fait à la veille des vacances, ce qui a permis de connaître les résultats matériels de la Fête de la Chorale, et de les totaliser avec ceux de la Fête du Lycée pour savoir exactement de quelles ressources nous disposions.

A cette réunion nous avons regretté l'absence de nos deux présidentes d'Honneur, Mme Thirion-Stoude, et Mme la Directrice toutes deux empêchées. Mlles Courtin et Hécart étaient également retenues par une réunion pour l'attribution des prix de leurs élèves et notre dévouée vice-présidente Mlle Romand avait déjà quitté Paris.

Mmes Kerguélen et Rubin, Mlle Maury s'étaient aussi excusées.

Étaient présentes : Mlle Weil, présidente, Mlle Bouteille, trésorière, Mme Delzant, Mlle Kauffmann, secrétaires ; Mme Jeangirard, Mlles H. Dol, A. Noël, S. Picard et G. Turpin, remplaçant Mme Herr-Dentan, et siégeant pour la première fois parmi nous.

Mlle Weil souhaite d'abord la bienvenue à Mlle Germaine Turpin, puis nous communique les remerciements de celle de nos compagnes à qui nous avons décidé, au dernier comité, d'envoyer 500 fr.

Elle nous annonce ensuite que le résultat total de nos fêtes a réalisé les espoirs formulés dans le dernier bulletin.

Le bénéfice de la Fête du Lycée, tous frais déduits, s'est élevé à.....	5.252 fr. 75
Celui de la Fête de la Chorale à.....	1.204 fr. 30
soit, pour nos <i>Ressources Exceptionnelles</i> ,	
un total de.....	6.457 fr. 05

Immédiatement nous affectons une partie de ces ressources aux diverses subventions que nous accordons régulièrement chaque année :

Vestiaire des Enfants du Groupe scolaire de la rue du Ranelagh	900 fr.
Pouponnière de Boulogne (1).....	1.000 »
Don à l'office de placement de l'Union.....	50 »
Don de l'A. à l'abri.....	50 »
Au total.....	<u>2.000 »</u>

Il nous reste donc pour notre caisse de secours : 4.457 fr.

Nous préleverons immédiatement sur cette somme 1.000 fr. pour une de nos compagnes malades, et rembourserons au chapitre *Ressources annuelles* les 1.750 fr. dont nous ayons fait l'avance pour les différents secours qu'il avait été jugé urgent d'envoyer lors des précédentes réunions du Conseil.

Il nous restera, ces sommes déduites, 1.707 fr. pour nous permettre d'aider immédiatement celles d'entre nous qui pourraient en avoir besoin. A ces 1.707 fr. s'ajoutera pour notre caisse de secours le produit de la *souscription volontaire* qui, nous l'espérons sera fructueuse.

Nous pensons également qu'il serait urgent, puisque nous en avons la possibilité, d'affecter la *Bourse d'Etudes*, qui n'a pas eu de titulaire en 1927, et pour laquelle, de ce fait, nous disposons de 1.400 fr.

L'absence de Mme la Directrice ne nous permet point de statuer sur le champ, mais nous avons lieu de croire que, d'accord avec Mlle Courtin, elle songe à proposer à l'Association, pour cette distinction, Mlle *Brigitte Honney*, bonne et sérieuse élève de mathématiques élémentaires, qui a toujours donné satisfaction par sa tenue et son travail depuis cinq ans qu'elle est au Lycée. Elle termine son baccalauréat cette année, et compte poursuivre ses études pour le professorat de mathématiques (2).

La question du chauffage de notre salle, qui se posera de nouveau impérieusement à la rentrée d'octobre, reste toujours en suspens, subordonnée à la réponse de l'architecte.

Nous n'avons pas non plus de réponse, au sujet de la

(1) 1.000 fr. sont d'autre part envoyés chaque année grâce aux quêtes faites parmi les élèves actuelles du Lycée, ce qui permet au Lycée Molière d'entretenir 2 lits de 1.000 fr. chaque à la Pouponnière.

(2) La Bourse d'Etudes de l'Association pour 1928 a en effet été décernée à Mlle Honney ; celle de 1927 sera affectée à une jeune fille qui doit faire un voyage d'études en Angleterre.

demande que nous avons adressée au Conseil supérieur de l'A. P. pour que notre Association soit *agréée* comme *œuvre d'utilité publique*, bien que notre dossier soit depuis longtemps au complet (1).

Avant de nous séparer nous décidons enfin l'achat immédiat de quelques nouveaux livres pour notre bibliothèque :

Collas Breugnon, par Romain Rolland ; *La Caravane sans Chameaux*, Roland Dorgelès ; *Pages de Tendresse*, Montherlant ; 3 volumes de la série des Thibault : *Le Cahier gris*, *Le Pénitencier* et *La Belle Saison*, R. Martin du Gard ; *Racine*, François Mauriac ; *Sourires et Jeux* (recueil de nouvelles), Proust ; enfin deux œuvres presque classiques du XIX^e Siècle : *Madame Bovary*, de Flaubert, et *Le Rouge et le Noir*, de Stendhal.

Concert de la Chorale

Nous avons signalé l'an dernier, à pareille époque, en rendant compte de la Fête de la Chorale de 1927, la large collaboration des anciennes élèves avec les élèves du Lycée ; cette collaboration s'est affirmée cette année encore et a produit, à tous égards, les plus heureux résultats.

La fête organisée par la Chorale, le samedi 23 juin, a été un succès complet, succès qui est une récompense bien méritée pour la dévouée Mme Mansoy et toutes les anciennes élèves qui prennent une part si active à la direction de la Chorale.

Il y avait une salle absolument comble pour écouter le concert dont le programme, plein de variété, débutait par deux chœurs exécutés par les élèves de la Grande Chorale avec un art et un ensemble parfaits : *L'hiver s'en-voile*, de Pierné, et *Valse Printanière*, de Schubert.

(1) Huit jours après la réunion du Conseil, M. Strauss, sénateur de la Seine, ancien ministre qui avait bien voulu appuyer notre demande auprès du Conseil supérieur, nous a fait savoir que celui-ci avait rendu un *avis favorable*. Sa décision définitive dépend maintenant du ministère des Finances, mais celui-ci se conforme généralement à l'avis du Conseil de l'A. P. Nous exprimons à M. Strauss toute notre gratitude pour sa bienveillante intervention.

Les mignonnes élèves de la Petite Chorale ont retrouvé tout le succès qu'elles avaient eu à la Fête du Lycée en donnant en seconde audition : *Les Quat' Fous de Mai* et la *Chanson des Marmousets*, tirés du *Jeu du Feuillu* de *Dalcroze*, mimés et dansés de si charmante façon, sous la direction de Mlle Bayrou.

Nous avons eu grand plaisir, ensuite, à applaudir le beau talent de Mlle M. Garnier, qui joint beaucoup d'art à une très belle voix, et de revoir évoluer, dans la valse de Schubert, les charmantes élèves de Mlle Bayrou avec leurs tuniques blanches et leurs guirlandes de roses.

Les élèves de la Grande Chorale terminèrent enfin la première partie du Concert en exécutant de façon tout à fait remarquable le chœur de *Marie-Magdeleine*, de *Massenet*.

Après un entr'acte employé fort utilement à faire circuler par la salle gâteaux et rafraîchissements variés, ce fut, pour finir, sur un éclat de rire, l'amusante comédie de *Tristan Bernard* : *L'Anglais tel qu'on le parle*, interprétée avec tout l'humour exigé par le sujet.

Mlle Fr. George, ahurie comme il convenait, dans le rôle de l'interprète fantaisiste, Mlle S. Boin, réjouissante au possible, une charmante jeune Anglaise et Mlle M.-Th. George, un vieux gentleman respectable qu'on eût dit débarqués du dernier paquebot, Mlle Dol, un aimable fiancé, tour à tour empressé et affolé, Mlle G. Kauffmann, une très amusante caissière et Mlle S. Artault, un gentil garçon d'hôtel, rivalisèrent de naturel et de gaieté.

Le résultat matériel de ce concert, qui a rapporté **1.204 francs** de bénéfice, dira plus éloquemment que tous les commentaires, qu'elle en a été la réussite.

Nous espérons que ce nouveau succès fera à la Chorale du Lycée la meilleure des propagandes, et que, parmi les anciennes élèves, celles qui disposent de loisirs et qui s'intéressent à la musique, viendront s'y faire inscrire dès le début d'octobre.

Examens

Quelques-unes parmi nos anciennes compagnes ou nos jeunes camarades aspirantes, nous ont fait déjà le plaisir de nous communiquer le résultat des examens qu'elles ont passés en juin-juillet.

Nous les en remercions vivement et les félicitons dès maintenant.

Toutefois, ne connaissant encore que très partiellement les résultats des examens et concours, nous attendrons, comme de coutume, le *Bulletin* d'octobre-novembre pour en publier la liste aussi complète que possible.

Mme Delzant, 39. avenue de Breteuil, secrétaire de l'A., sera reconnaissante de tous les renseignements qu'on voudra bien lui envoyer à ce sujet.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Clémence Courthéoux, avec M. Jacques Lorthioir, Pharmacien spécialiste, ancien Interne des Hôpitaux de Paris.

Mlle Hélène Deschamps, avec M. René Martin-Legeay.

Mlle Christiane Bezault, avec M. Raymond Dufournet, Ingénieur des Arts et Manufactures.

Mlle Laurence Ballande, avec M. Gustave Roquebert.

Mme Geneviève Barbier, avec M. Pierre Devin (père de Mme Charles Rousseau — Jacqueline Devin).

Enfin M. Lochard, ingénieur en chef du corps des mines, et Mme Lochard (Charlotte Trouessard) sont heureux de nous faire part du mariage de leur fille Marthe avec M. W. A. van der Noordaa.

Nous envoyons à nos compagnes nos meilleures félicitations et nos sincères vœux de bonheur pour les nouveaux ménages.

* * *

Nous adressons également tous nos vœux à Mlle Lucienne Dusart qui nous informe de ses fiançailles avec M. Berger-Lheureux, artiste peintre.

Naissances

Nous apprenons avec joie la naissance de :

Michel, fils de M. et Mme Jean Bréhier (Simone Dubief);

Michel, fils de M. et Mme F. Kerguélen (Germaine Belot) ;

Geneviève, fille de M. et Mme Pierre Gauja ;

Michel, fils de M. et Mme René Darbord (Lucienne-Michel Lévy).

Monique et Jacqueline, filles de M. et Mme Gaston Poublan, petites-filles de Mme Poublan (Adèle Massat) ;

Jacques, fils de M. et Mme René Ozouf (Marianne Brossolette).

Nous adressons aux heureux parents nos meilleures félicitations, accompagnées de souhaits de prospérité pour les nouveau-nés.

Décès

Nous apprenons le décès de :

M. Henri Roussel, mari de Mme Henri Roussel (née Morin), beau-frère de Mme Paul Roussel (Marie Morin).

Mme Vve Albert Tangy, mère de Mlles Henriette et Mireille Tangy ;

M. Paul Longain, secrétaire de la Société d'Agriculture de St-Omer, grand-père de Mme Canonne (Simone Avot) et de Mlle Sylvie Avot.

Mme Vve Rozanès, grand-mère de Mlles Solange, Berthe et Esther Rozanès ;

Nous envoyons nos plus sincères condoléances à nos compagnes si douloureusement éprouvées et les prions de croire à notre profonde sympathie.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaire Perpétuelle

Mme Maupoil (Madeleine Vallé), 14, quai de Passy, 16^e.

Sociétaires

Mlles Suzanne Dubosc, 11, rue Poussin, 16^e.
Anne Tapissier, 4, rue Ribéra, 16^e.

Aspirantes

Mlles Lucette Jacquet, 79, rue La Fontaine, 16^e.
Colette Valentin, 45, rue d'Auteuil, 16^e.
Louise Vogtens, 24, rue Boislevant, 16^e.

Changements d'adresses

Mme Leneveu (Germaine Arnaud), 87, route Nationale, Fouquières-les-Lens (Pas-de-Calais).

Mme Gustave Roquebert (Laurence Bollande), 32, rue Laseppe, Bordeaux (Gironde).

Mlle Léontine Lemaire, 6, rue des Maronniers, 16^e.

Mlle Aliette Neveu ne retournant pas à Florence, son unique adresse est donc, 46, rue Vital, 16^e.

Mme Lochard (Charlotte Trouessard), Villa St-Honoré-d'Eylau, 84, avenue Victor-Hugo, 16^e.

Mme Charles Rousseau (Jacqueline Devin), Docteur en Droit, 1 bis, avenue Pasteur, 15^e. — Tél. : Invalides 17.04.

Accusé de Réception de Cotisations

Ont versé leur cotisation de :

Sociétaires Perpétuelles

2^e Versement de Mlles M.-Th. et Fr. George.

1^{er} Versement de Mme Maupoil (M. Vallé).

Sociétaires

Mlles J. Adam, Simone et Huguette Bonabeau, Suzanne Dubosc, Elisabeth Hadji-Michel, C. Lapiquonne, Mmes Charles Picard (Louise Rousselot), Roquebert (Laurence Ballande), Roubault (Lucile Corbelaud), Teissier (Madeleine Haté), Mlles Anne Tapissier, Odile Thisse.

Aspirantes

Mlles Jeanne Dager, Madeleine et Lucette Jacquet, Yvette Menasché, Berthe Mireux, Aline Roby, Colette Valentin, Louise Vogtens.

Bibliothèque

Nos compagnes ont pu emporter en vacances les nouveaux livres dont l'achat a été décidé au dernier Conseil : *Le cahier gris, le Pénitencier, la Belle Saison* (série des Thibault) de Martin du Gard, *Collas Breugnon*, de Romain Rolland, *La Caravane sans chameaux* de Roland Dorgelès, *Pages de Tendresse* de Montherlant, *Sourires et Jeux* de Proust, *Mme Bovary* de Flaubert, *Le Rouge et le Noir* de Stendhal.

Nous leur rappelons que tous ces volumes devront être rapportés à la Bibliothèque dans la 1^{re} quinzaine d'octobre, et que l'Assemblée générale a décidé, qu'en dehors de l'exception des grandes vacances, la durée du prêt de nos livres serait d'un mois. Passé ce délai une pénalité de 0 fr. 25 par jour sera imposée aux lectrices négligentes.

Mlle Noël, Bibliothécaire, 7, rue Guichard, recevra avec reconnaissance, toutes les communications ou suggestions concernant la Bibliothèque, et, à partir de la rentrée d'octobre en assurera le service comme par le passé les 1^{er} et 3^e vendredis de 2 à 4; les 2^e et 4^e samedis de 2 à 4; le 2^e jeudi de 5 à 6.

Les aspirantes ont droit à la jouissance de la Bibliothèque, pourvu que leurs emprunts soient soumis au contrôle de la bibliothécaire.

Offres d'Emploi

Une de nos anciennes compagnes (1) désirerait trouver une jeune fille pouvant s'occuper de 3 enfants (7, 8 et 10 ans) pour le français et le piano, tous les jours de

(1) Écrire à Mme Lovenbac (Marguerite Hirsch) 64, Avenue Malakoff, 164.

11 heures à 7 heures 1/2 en déjeunant chez elle, ou bien si on le préférerait, seulement de 2 heures à 7 heures.

* * *

Une autre de nos compagnes (Mme Bataillon-Hovelacque, 21, rue de Strasbourg, Bordeaux, Gironde), demande si on pourrait lui recommander une « nursery-governess » sérieuse, au courant des soins d'hygiène infantile et capable de la seconder dans la besogne quotidienne auprès de deux enfants de 5 et 3 ans et d'un bébé à naître en novembre.

* * *

Un gros industriel, veuf, ayant 3 enfants (2 filles 15 et 10 ans, un garçon 5 ans), demande une institutrice pas trop jeune, *diplômée*, connaissant le latin et l'anglais, libre de suite. On tient à ce qu'elle soit non seulement instruite, mais de très bonne éducation et distinguée. Traitement avantageux.

S'adresser à Mme Antony Aubin, 3, rue La Bruyère, de la part de Mme Lévy Dhurmer, en fournissant bien entendu le plus de références possibles.

* * *

Mlle Lucie Mantoy, prof. d'anglais au Lycée de J. F. de Grenoble, nous écrit d'autre part :

Une famille de colons très bien et très distingués, ayant une vie confortable et une installation moderne, habitant à 2 heures d'auto de Tunis, me demande de lui trouver soit une bachelière-latin, soit une jeune fille qui l'aurait préparé, et qui, par malchance ou hasard n'aurait pas réussi, mais connaîtrait le programme latin-langues (anglais). Si de plus elle était musicienne et pouvait enseigner le piano, cela n'en vaudrait que mieux mais n'est pas indispensable. Cette jeune fille aurait à faire l'éducation de deux jumelles de 11 ans et d'un petit garçon de 9 ans. Elle viendrait pour un an. Si elle plaisait et désirait rester, on ne demanderait qu'à la retenir le plus longtemps possible. On la traiterait très aimablement, j'en suis sûre, et on l'emmènerait à Tunis une ou deux fois par

mois, probablement si elle le désire. Les appointements seraient 500 fr. par mois, nourrie, logée et voyage payé.

Cela me paraît une offre tentante pour une jeune fille qui voudrait voir de beaux paysages et qui n'aurait pourtant pas les moyens de faire de ces petits séjours en Afrique que s'offrent pour leur plaisir les Anglais ou les Américains. Aussi, bien que la famille qui s'est adressée à moi et qui réside actuellement dans l'Isère, préférât quelque jeune Dauphinoise pour avoir la facilité de la voir avant de s'engager, je serais heureuse d'en faire profiter une élève de mon ancien lycée.

Nous remercions Mlle Mantoy de sa cordiale pensée de bonne camaraderie et engageons celle de nos compagnes que cette offre pourrait intéresser à correspondre directement avec Mme Schureck, Aaur par Pont-de-Beauvoisin (Isère).

*
* * *

Nous rappelons à nos compagnes que *l'Office de Placement de l'Union*, auquel le conseil de notre Association vient de renouveler sa subvention annuelle de 50 francs centralise les demandes et offres d'emplois. Mmes F. Meyer et A. Dreyfus en assurent la permanence au Bureau de *l'Entr'aide des Femmes Françaises*, 99, rue de Prony, les mardis de 14 h. 30 à 16 h. 30 et les vendredis de 10 h. à 11 h.

Celles de nos compagnes qui voudraient s'adresser à elles, doivent bien entendu être munies d'une introduction de Mme la directrice ou de la présidente de l'Association.



II. Société de Bienfaisance

La chaleur et la sécheresse de l'été qui vient de s'achever ont eu, hélas, à tant d'égards, des effets si désastreux qu'il est du moins équitable de se réjouir des avantages qui ont pu en résulter.

De ce nombre sont les belles vacances qu'ont eues, cette année, nos jeunes amis. Grâce à nous *une vingtaine de jeunes filles* du Cercle Amical ont pu quitter pendant au moins quinze jours, bureau ou atelier, et environ *80 enfants* sont allés reprendre force et belles couleurs loin de l'atmosphère lourde et viciée de la grande ville.

Ces chiffres, plus éloquents qu'aucun commentaire, prouvent avec quelle persévérance nous poursuivons l'œuvre commencée il y a tout près de 30 ans.

Parfois dans cette lutte préventive contre la tuberculose nous considérons que les mères de famille épuisées par la lutte quotidienne et, souvent, par un travail excessif, ont autant besoin de repos et d'air pur que leurs enfants.

Aussi chaque fois que l'occasion s'en présente, aidons-nous autant que cela nous est possible les départs d'enfants accompagnés par leurs mères ou placés par elles.

Cette année *23 mères de famille* ont pu, avec notre concours, soit louer une chambre ou une petite maison à la campagne et s'y transporter avec leurs enfants, soit s'installer avec eux, chez des parents loin de Paris.

L'un de ces départs, celui de la pauvre Mme Edouin et de sa petite Yvonne nous a causé une vive émotion ; toutes deux, en effet se rendant à Pontivy, se trouvaient dans le train qui fut tamponné en gare du Mans, et la mère blessée par une chute de bagage reçut une commotion cérébrale qui occasionna pendant quelques jours d'assez sérieuses inquiétudes.

Nombreuses, toutefois, sont celles à qui il est impossible de s'absenter et qui ont pu, grâce au Lycée, envoyer leurs enfants au bon air, soit dans quelque colonie de vacances, soit chez une grand'mère, une tante ou une nourrice.

Les dons faits par nous à cet effet ont été, le plus sou-

vent, de 200, 300 et 400 fr. ; ils se sont élevés, dans des cas exceptionnels à 500 et même 600 francs.

L'OEuvre de la Chaussée du Maine continue à collaborer avec nous et à accueillir nos jeunes amis. 10 enfants de 6 à 12 ans (7 filles et 3 garçons) passent *Août et Septembre* à la Maison Bleue, dans le Loiret, le Loir-et-Cher ou la Vienne dans les colonies dont ils sont les hôtes fidèles. Une des fillettes même, à qui l'air de la mer avait fait grand bien l'an dernier, est partie dès juillet pour passer 3 mois à Coutainville dans la Manche.

De plus en plus les Mères insistent pour que les enfants profitent de placements collectifs qui, pour l'éducation et l'hygiène, présentent des garanties que n'offrent pas les placements familiaux. Les parents sont prêts à aider davantage pour que leurs enfants, retournant dans telle maison de la Manche ou du Morvan, dont ils leur sont revenus plus forts, plus sages, et propres ! Le placement familial qui coûtait en 1914 30, 35 ou 40 fr., coûte, à présent, en moyenne 170 fr. par mois ; le placement collectif 270 fr. Nous laissons aux Mathématiciennes le soin de calculer le prix total de ces 23 mois de séjour estival.

Trois autres fillettes n'ont pas été admises par Mme J.-C. Roux à cause de leur mauvais état pulmonaire. Plus que d'autres pourtant, elles avaient besoin de respirer un air pur et vif. Ces enfants, âgées de 14 ans, 7 ans et 5 ans, ont pu être accueillies, l'une pour 300 fr. par mois, les deux autres étant sœurs pour 250 fr. dans un préventorium du Jura où elles resteront 3 mois, les parents faisant de leur mieux pour couvrir une partie des frais et nous *faisant le reste*.

En principe tous les parents devraient ainsi participer aux frais de vacances de leurs enfants, et quelques-uns apportent à s'acquitter de cette obligation une bonne volonté et une conscience dont nous sommes touchées ; mais pour beaucoup d'autres la maladie, le chômage ou toute autre raison entravent les meilleures résolutions et nous savons ne rien devoir attendre d'eux. De telles considérations ne doivent pas nous arrêter pourtant lorsqu'il s'agit de rendre santé et vigueur à des enfants anémiés qui vivent dans des logements manquant d'air et sont souvent insuffisamment nourris.

Nous avons donc dépensé *beaucoup d'argent* et ne le

regrettons point, mais nous adressons un chaleureux merci à celles qui ont songé à nous aider à supporter ces charges.

D'anciennes élèves, et parfois leurs enfants, ont envoyé des dons généreux dont l'un s'élevait à 500 fr., et Mme Léopold Weill nous a fait un bien grand plaisir en nous adressant 4 demi-bourses de 85 fr. chacune pour les Colonies de la Chaussée du Maine.

Nous sommes *extrêmement reconnaissantes de ces dons ainsi que des envois de vêtements* qui nous ont été bien précieux au moment des départs et le seront de nouveau au moment de la rentrée des classes.

Nous avons quelque confusion à paraître accompagner des remerciements de nouvelles requêtes, mais un *effort n'a de valeur que s'il est poursuivi avec persévérance* : nous l'avons déjà dit et le répèterons sans nous lasser.

Les vacances de 1928 ne sont pas encore achevées qu'il nous faut déjà songer à celles de 1929, car l'an prochain aussi il y aura autant d'enfants, — et même sans doute davantage — qui auront besoin de changer d'air, et des jeunes filles anémiées, candidates à la tuberculose, que nous devons aider à prendre du repos.

Comme l'an passé, encore nous demandons à nos amis et à tous ceux qui comprennent l'importance de ces séjours de vacances, dans la préparation de l'avenir, de nous fournir *les moyens matériels de continuer.*

Promenade des Enfants

Par suite du déplorable temps qu'il a fait au mois de juin, l'excursion projetée par le Cercle Amical, à St-Germain, pour le dimanche 10 juin, n'a pu avoir lieu.

*
**

Le jeudi 15 juin, les enfants étaient venus moins nombreux que d'habitude, cette année; à notre promenade, sans doute à cause du temps qui n'était point très sûr.

Quelques mamans avaient accompagné leurs enfants, emmenant avec elles leurs bébés dans des petites voitures.

Elles nous accompagnèrent jusqu'à la clairière où nous nous rendons d'habitude et s'installèrent pour coudre sous les arbres, tandis que les jeux s'organisaient, sous la direction d'un groupe de gentilles « Eclairéuses », qui malgré les examens tout proches, consacrerent leur après-midi à nos petits amis.

Le temps était frais et quelques gouttes tombèrent de temps en temps, mais le goûter put heureusement avoir lieu sans encombre, et ce n'est que sur le chemin du retour qu'une grosse averse nous força à nous réfugier sous les arbres.

La Prochaine Vente de Décembre

Les convocations pour les réunions des mois d'octobre et de novembre, indiquent que le 2^e *jeudi de novembre* (8 novembre) est consacré à la préparation de la prochaine Vente qui aura lieu *les 5 et 6 décembre*, mais il y faut songer dès la rentrée pour apporter, à cette date, tous les éléments nécessaires au succès qu'il n'y aura plus qu'à coordonner. Il faut en effet que notre Vente de 1928 ait un succès aussi complet que les précédentes.

La publication de notre bilan annuel prouve certes que nos finances sont prospères, mais aussi à *quelles lourdes charges nous avons à faire face et qui vont toujours croissant.*

Les dépenses résultant des séjours de vacances, des pensions des enfants que nous avons adoptés, des secours de toutes natures que nous distribuons, subissent l'indice général du coût de la vie : *si nos rentrées n'augmentent pas, il y a déficit pour notre caisse, arrêt forcé dans notre activité d'assistance.* Qu'on se le dise, et qu'on le répète autour de soi. Rappelons aussi qu'à l'Assemblée générale il avait été décidé que le Comptoir des anciennes élèves deviendrait celui des *anciens professeurs et des anciennes élèves.*

Nous ne doutons pas de la bonne volonté que nos anciens professeurs apporteront à participer à notre Vente. Nous demandons dès maintenant à celles d'entre elles et à toutes les anciennes élèves qui ont des rapports avec des maisons de commerce, de participer à l'organisation de ce comptoir

et les prions, en les en remerciant à l'avance, de bien vouloir dire, sans tarder, à notre présidente, dans quelle mesure il est permis de compter sur leur concours.

Vestiaire

Les départs en vacances ont vidé notre vestiaire.

Nous sommes persuadées qu'au moment de la rentrée, dans beaucoup de familles, on procédera à des rangements de saison où l'on découvrira sans peine des vêtements d'enfants, voire de jeunes gens ou de femmes, un peu défraîchis ou devenus trop justes.

Nous demandons qu'on pense alors à notre vestiaire qui subvient aux besoins vestimentaires d'une *centaine d'enfants*, et d'un certain nombre parmi nos jeunes filles du Cercle Amical.

La rentrée des classes et l'approche de la mauvaise saison rend notre besoin de vêtements et de chaussures plus impérieux. *Les paquets peuvent être expédiés directement au Lycée, ou déposés chez le concierge* pourvu qu'ils portent la *mention vestiaire de la société de Bienfaisance*.

Nous remercions d'avance toutes celles qui entendront cet appel et nous espérons qu'elles seront nombreuses.

Le Gérant : A. COUESLANT.

IMP. A. COUESLANT (personnel intéressé). — 36.764